



Nouveau

Nettoyage des containers pour déchets verts

La commune en partenariat avec la STRID propose dès 2025 deux journées de nettoyage pour les containers à déchets verts

Quand ?

Les jeudi 3 avril et jeudi 30 octobre

Pour qui ?

Toutes personnes en possession d'un container à déchets verts

Ça coûte combien ?

42.- CHF par container, par nettoyage

Où et quand amener mon container ?

Les containers inscrits pour un nettoyage doivent être déposés devant les locaux de la voirie (chemin de la petite Amérique 2) dès le mardi précédent le nettoyage, suite à la vidange des containers par la STRID. Ils peuvent être récupérés le jour même du nettoyage dès 13h jusqu'au vendredi 16h.



Attention, les containers doivent être vides et le nom ainsi que l'adresse du propriétaire doivent être distinctement inscrits sur le container.

Et si je n'ai pas de véhicule adapté pour déplacer mon container?

Le service de voirie propose un ramassage de votre container si vous n'avez pas la possibilité de l'amener par vos propres moyens. Ce service sera facturé 35.- CHF supplémentaire.

Comment je m'inscris ?

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site de la commune. Il doit être retourné par mail ou par courrier au greffe communal une semaine avant le jour du nettoyage.